

Quoi de neuf ?

numéro
206

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

- 3 Modernisation des outils informatiques de la FGC : calendrier et étapes à venir
- 7 ODD et bénéficiaires des projets : harmonisation des données au sein du FEDERESO
- 9 Le nouveau site web de la FGC sera mis en ligne au printemps 2023



ÉDITORIAL

Déploiement des outils informatiques, à vous de jouer !

En raison de l'obsolescence de ses outils informatiques de gestion et de son site web, la FGC a établi une stratégie en vue de leur modernisation. Cette stratégie a été définie en 2019 puis précisée dans le Programme 2021-2024. Aujourd'hui, ces deux projets sont en bonne voie.

À l'image de la société, le secteur de la coopération au développement fait également face à une révolution numérique qui impacte sa gestion quotidienne, qu'il s'agisse des activités administratives, de celles liées à la recherche de fonds ou encore à la redevabilité auprès des bailleurs. Ces évolutions pourraient encourager des adaptations dans la gestion des projets au profit des populations bénéficiaires.

Sur le terrain, de nombreuses données sont récoltées et analysées par vos partenaires lors du suivi des projets, elles alimentent le travail d'analyse, de gestion et de vision stratégique pour le déploiement de vos activités présentes et futures. Par le biais de vos rapports, ces données sont adressées à la FGC et intégrées dans notre base de données. Certaines d'entre elles sont accessibles via l'outil de présentation des projets « La FGC à livre ouvert » sur notre site Internet. Ces données issues de chaque fédération cantonale seront également agrégées afin de démontrer la force du FEDERESO.

La gestion des données (ou gestion de l'information) est un

débat émergent au sein des organisations de développement qui suscite de nombreuses questions d'ordre technique, éthique et culturel. Si elle est principalement perçue comme utile pour la redevabilité « ascendante » vers les donateurs, elle devrait de plus en plus se destiner au pilotage des projets (voir l'article *Créer une culture de l'utilisation des données* en page 2). Le déploiement de nouvelles solutions ou de nouveaux processus ne doit ainsi pas être vu comme une fin en soi mais plutôt comme une opportunité de faire évoluer l'ensemble des approches de pilotage et de gestion des actions de terrain avec l'exigence d'une qualité améliorée.

Revenons-en à l'immédiat. Pour franchir une nouvelle étape, votre implication active est maintenant requise pour nous aider à faire de ce projet un succès collectif. Aussi nous vous remercions attentif aux informations qui sont attendues de votre part dans ces prochaines semaines (les modalités de collectes des données sont précisées en pages 6, 8 et 9, et résumées en page 10). Nous aurons l'occasion de vous présenter un état du projet lors de l'Assemblée générale du 24 novembre prochain. Mais d'ici là, nous vous remercions pour votre engagement et votre ponctualité! ■

Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale



© Shutterstock

INTRODUCTION

Créer une culture de l'utilisation des données

La gestion de l'information dans le domaine de la coopération est encore floue pour certains acteurs de développement, notamment en milieu francophone qui s'est, pour l'instant, moins approprié cette thématique que les anglophones. Si la collecte de données s'est systématisée dans le secteur de la solidarité internationale, le moment est venu d'exploiter leur potentiel et de donner du sens à cette démarche. En précisant quelques définitions, nous cernons mieux nos objectifs.

Quelques définitions¹ :

UNE DONNÉE est un ensemble de faits (ou de valeurs). Il s'agit d'un élément brut, non interprété et non contextualisé. Les données peuvent être de nature très différente : qualitatives, quantitatives, structurées, non structurées et de sources différentes.

UNE INFORMATION est un ensemble de données contextualisées, qui sont catégorisées, analysées et organisées pour avoir de la structure et du sens.

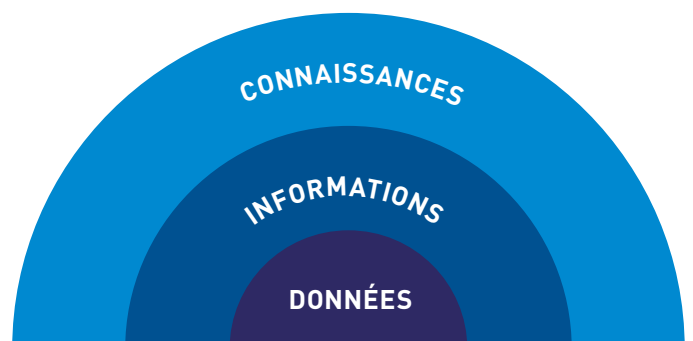
UNE CONNAISSANCE est formée par un assemblage de données et d'information combiné/associé avec des opinions d'expert, des compétences, des apprentissages et de l'expérience.

La mise en place d'une nouvelle base de données, expliquée dans l'article suivant (voir en page 3), va ainsi faciliter l'accès à l'information recherchée.

- Par l'édition de rapports illustrés, elle facilitera un *reporting* plus rapide à l'intention des bailleurs et des partenaires, ainsi qu'une redevabilité plus facilement traçable ou directement démontrable.

- Elle permettra d'assurer un meilleur suivi des organisations membres (une plus grande objectivation des résultats obtenus, un meilleur suivi des tendances contextuelles, géographiques et thématiques, une capacité de mesurer et de prévenir certains risques).
- L'identification aisée des thématiques, des pays d'intervention ou organisations concernées soutiendra une communication externe bien ciblée selon les sujets.
- Une gestion adéquate de l'information appuiera le bon déroulement d'un projet (pilotage, apprentissage et redevabilité) par les chargé-e-s de programme.
- Enfin, la gestion des connaissances (capitalisation et partage des savoirs) pourra s'appuyer sur les données ainsi répertoriées.

La mise en place des outils informatiques et leur appropriation n'est donc qu'une première étape qui doit ouvrir d'autres pistes de réflexion et d'action. ■



¹ Source : *Les données programmes : le nouvel eldorado de la solidarité internationale ?* Cartong, Chambéry, septembre 2020.

BASE DE DONNÉES ET GESTION FINANCIÈRE

Modernisation des outils informatiques de la FGC : calendrier et étapes à venir

Lancé en juin 2021, le projet de modernisation des outils informatiques de gestion de la FGC va entrer dans une phase de déploiement progressif entre décembre 2022 et juin 2023. Quelles sont les grandes étapes du projet et son calendrier de mise en œuvre ? Comment fonctionnera le portail des organisations membres (OM) ? Pourquoi les OM doivent-elles mettre à jour leurs coordonnées et celles des personnes de contact ? Réponses dans ce numéro spécial du *Quoi de neuf*.

Depuis la présentation du Programme stratégique 2021-2024, le Secrétariat de la FGC a régulièrement informé les organisations membres (OM) sur l'un des chantiers phare de cette période quadriennale : la modernisation des outils informatiques de gestion. Ce projet de grande envergure prend en compte l'ensemble des activités de la FGC et sera déployé sur un environnement Microsoft. Différents outils répondront spécifiquement à chaque type de besoin exprimé par la FGC et ses OM. Ils seront configurés, personnalisés et adaptés dans ce sens.

Lancé en juin 2021, ce projet s'ancre dans l'objectif spécifique 1 du Programme stratégique qui entend renforcer la dynamique institutionnelle de la FGC et de ses

OM pour permettre une meilleure gestion des actions de coopération au développement. Les nouveaux outils informatiques amélioreront en effet les échanges entre les OM et la FGC tout au long du cycle de projet. Les interactions avec les autres partenaires de la Fédération, comme les collectivités publiques qui la financent, sont également concernées.

L'un des ateliers participatifs portant sur les quatre axes du Programme stratégique 2021-2024, mené lors de l'Assemblée générale du 20 novembre 2021, était consacré à ce dossier (lire le *QDN* n° 203). À cette occasion, les OM avaient pu faire part de leurs attentes et de leurs besoins, ce qui a permis d'en évaluer la faisabilité dans l'enveloppe budgétaire définie. Les discussions avaient mis en évidence la

nécessité de fluidifier les échanges entre les OM et le Secrétariat par la mise en place d'un portail permettant de suivre le cycle de vie des projets. Les participant-e-s souhaitaient pouvoir accéder en temps réel aux informations liées aux projets tandis que le Secrétariat pourrait y centraliser les informations et documents en provenance des OM.

Depuis cette AG, les travaux ont avancé, plusieurs étapes ont été franchies, notamment la phase d'analyse des besoins. Alors que le développement de ces outils modernes et innovants est en cours et que leur implémentation va bientôt commencer, voici un point de situation centré sur les volets du projet qui concernent les organisations membres et leurs relations avec la FGC. ■

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET

Le projet de transformation digitale passe par sept étapes principales, dont voici l'avancement (voir aussi le schéma en page 6) :

ÉTAPES	ÉTAT
1. Établissement du périmètre de la transformation digitale souhaité	Terminé
2. Phase d'analyse des besoins	Terminé
3. Validation de la compréhension des besoins	Terminé
4. Développement, implémentation et configuration de la solution	En cours
5. Phase de test	À venir
6. Formation des utilisateurs	À venir
7. Mise en ligne de la solution	À venir

Un projet divisé en deux phases

Ce projet de grande envergure a été divisé en deux parties.

Première phase

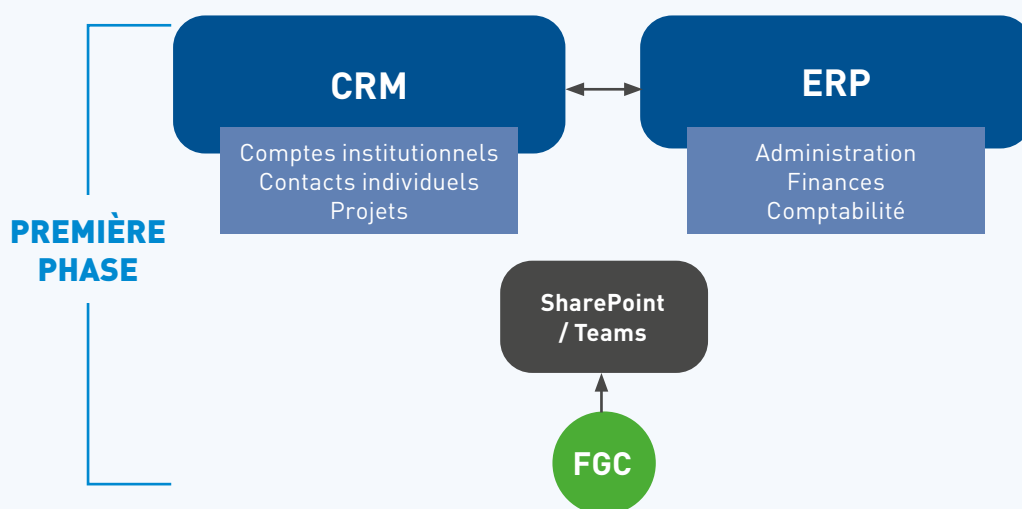
La première phase sera achevée à la fin 2022. Il s'agit de la mise en place de l'architecture informatique dans laquelle viendront s'insérer les données de la FGC, des OM et de ses autres partenaires.

Elle comprend :

- **un nouvel outil de gestion des projets et une nouvelle base de données des contacts** (CRM pour *Customer Relationship Management*) ; la mise en place du CRM permettra de centraliser les contacts individuels et les comptes institutionnels de la FGC, ainsi que l'ensemble des projets de développement, d'information, de partage des savoirs, auxquels s'ajoutent les projets propres de la Fédération, dans le domaine de l'information par exemple ;
- **un nouvel outil pour la gestion financière et comptable** (ERP pour *Enterprise Resource Planning*), qui permettra de piloter l'ensemble des dossiers administratifs et financiers, y compris la planification et le financement des projets ;
- **des outils de travail collaboratif pour les membres du Secrétariat** (*Sharepoint*, *Teams* et autres applications de la suite Microsoft).

L'ERP et le CRM seront interconnectés afin de :

- consolider les données qui seront entrées dans l'ERP lorsqu'il s'agit d'une opération financière ou dans le CRM lorsqu'il s'agit des données concernant un projet, un compte institutionnel ou un contact individuel ;
- donner au Secrétariat une meilleure visibilité des opérations ;
- permettre à chaque membre du Secrétariat d'accéder plus facilement aux informations pour un gain de temps et d'efficacité. ■



La première phase se concentre sur la mise en place du CRM (*Customer Relationship Management*), de l'ERP (*Enterprise Resource Planning*), de la base de données des comptes institutionnels, des contacts individuels et des outils collaboratifs.

Deuxième phase

La deuxième phase débutera début janvier et se terminera à la fin du premier semestre 2023.

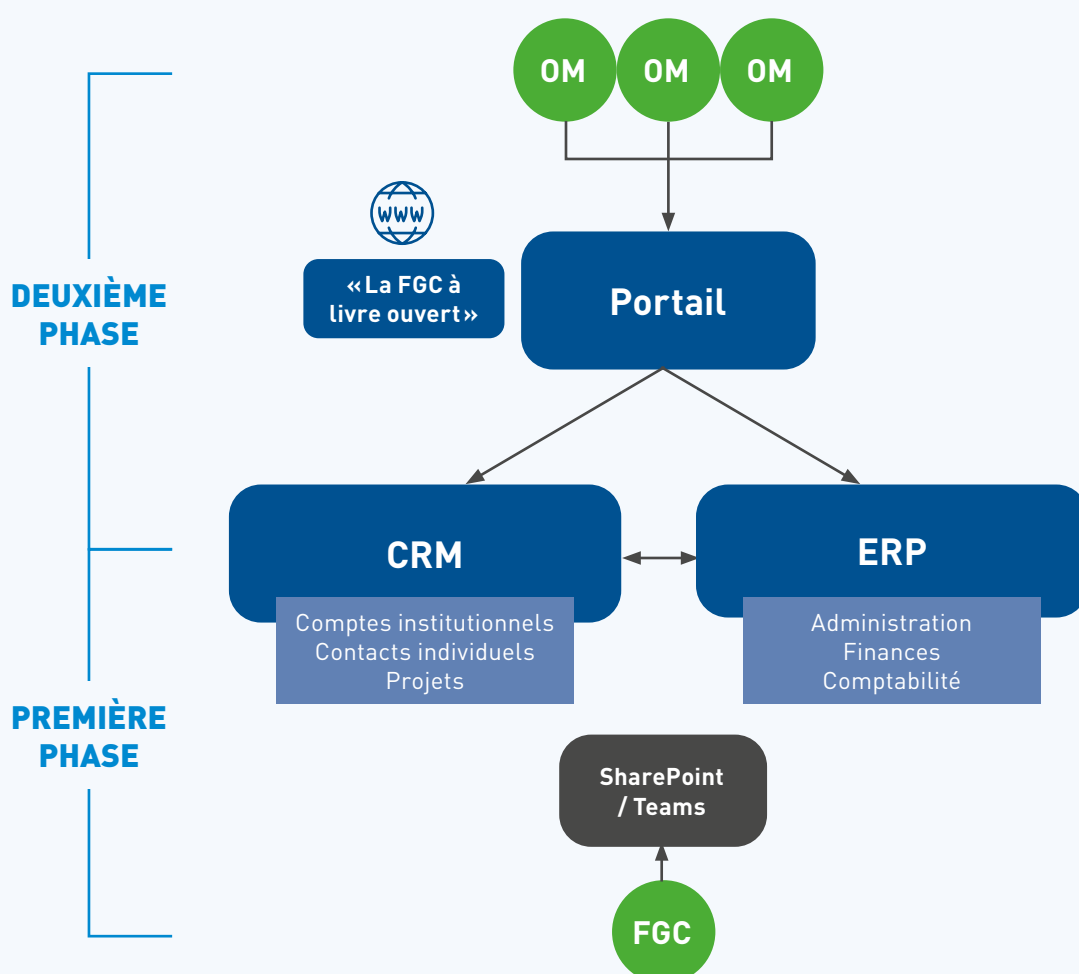
Elle comprendra :

- **le portail des organisations membres** qui leur permettra de déposer des documents destinés à la FGC ;
- **l'automatisation des processus métiers**, notamment des différentes étapes du cycle de vie des projets, permettant aux OM de suivre les différentes étapes de validation de leur projet par les instances de la FGC ;
- **l'envoi de notifications sur le portail** en fonction des étapes franchies dans le cycle du projet ;
- **la mise en place d'un outil de reporting pour la FGC**, facilitant le traitement statistique des données à l'intention des partenaires financiers et permettant d'alimenter « La FGC à livre ouvert », accessible depuis le site web de la FGC (lire en page 9).

Chaque OM aura accès à un portail :

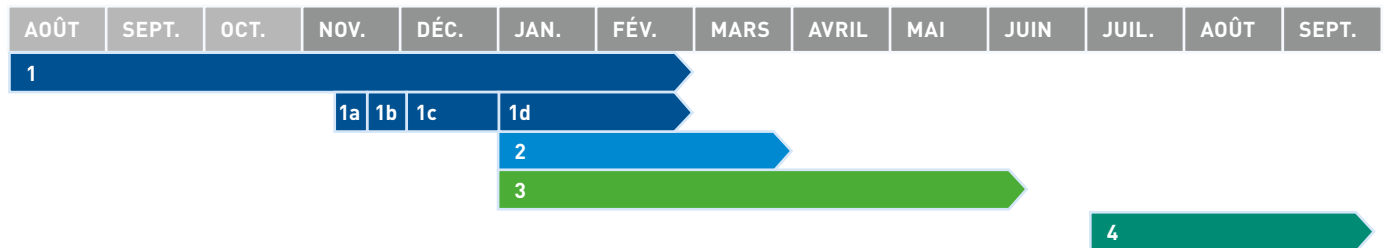
- un profil unique est créé par OM ;
- les documents et informations concernant les projets transiteront à travers ce portail ;
- les OM pourront s'y connecter pour :
 - annoncer et suivre les différentes étapes des projets ;
 - déposer les documents des projets destinés à la FGC (questionnaires de projets de développement, cadre logique, budget, etc.) ;
 - visualiser les stades d'avancement des projets ;
 - déposer les documents institutionnels de l'OM (rapport annuel, comptes révisés et PV des AG) ;
 - mettre à jour les données institutionnelles ;
 - mettre à jour les données administratives.

Ainsi, mi-2023, les outils informatiques auront été modernisés et seront opérationnels.



La deuxième phase se concentre sur l'interface entre la FGC et les organisations membres.

Récapitulatif du planning de mise en oeuvre



1 Mise en place et déploiement de l'ERP et du CRM

- 1a Du 10 au 20 novembre : collecte des données auprès des OM via un formulaire.
- 1b Du 20 novembre au 2 décembre : consolidation des données des OM incluant les contacts individuels, les comptes institutionnels et les ODD par projet.
- 1c Du 2 décembre au 31 décembre : phase de test.
- 1d Janvier et février : déploiement de la solution.

2 Du 2 janvier au 31 mars : mise en place et déploiement du CRM pour les projets de développement, d'information et de partage des savoirs et phase de test.

3 Du 2 janvier au 15 juin : mise en place du portail pour les OM, phase de test et formation des utilisateur-trice-s.

4 1^{er} juillet au 30 septembre : post-production.

Collecte des contacts individuels et institutionnels

➔ À NOUS RENDRE!

Les premières données qui seront intégrées dans le CRM, début décembre, sont les contacts individuels et institutionnels (comptes), soit vos coordonnées actualisées **fournies par vos soins**.

Vos anciennes coordonnées ne seront pas migrées sur la nouvelle base de données. Pour être parfaitement à jour, il est indispensable de saisir les informations correctes au moment du déploiement de l'outil de gestion.

Nous faisons appel à vous pour remplir un formulaire qui permettra de renseigner les champs des comptes et des contacts de la base de données :

- ➔ **les comptes** représentent les OM, les collectivités publiques et politiques, les instances de la FGC, les partenaires financiers et toutes les entités en lien avec la FGC. Pour les OM, il s'agit de données institutionnelles telles que l'adresse ou le numéro de téléphone ;
- ➔ **les contacts** recensent les informations concernant les personnes actives au sein de chaque OM (président-e, secrétaire général-e, chargé-e de projet, chargé-e de communication, etc.).

Pour mettre à jour les coordonnées vous concernant, nous vous invitons à **remplir le formulaire qui sera envoyé par mail le 10 novembre**.

Nous vous remercions vivement de **nous renvoyer les informations avant le 20 novembre**. Le respect de ce délai est des plus importants car nous devons traiter les données avant la migration, prévue le 2 décembre.

Nous vous signalons également qu'au cours de l'AG du 24 novembre, vous pourrez poser vos questions sur le projet. ■

RÉCAPITULATIF DU CALENDRIER



10 novembre : envoi du formulaire

20 novembre : dernier délai pour l'envoi des réponses

24 novembre : Assemblée générale de la FGC avec une session de questions-réponses

02 décembre : migration de la base de données des contacts

RÉCOLTE DES DONNÉES

ODD et bénéficiaires des projets : harmonisation des données au sein du FEDERESO

Les fédérations cantonales de coopération internationale vont harmoniser la collecte des données auprès de leurs organisations membres (OM) dans deux domaines : la présentation des Objectifs de développement durable (ODD) que les projets contribuent à réaliser et le calcul du nombre de bénéficiaires concerné-e-s par les projets. La diffusion auprès des partenaires institutionnels et du grand public de chiffres cumulés contribuera à mettre en valeur les résultats atteints par l'ensemble des fédérations cantonales, démontrant la force du modèle du FEDERESO.

Pour la période quadriennale 2021-2024, les fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine réunies au sein du FEDERESO ont décidé de présenter et de documenter ensemble leurs résultats, en particulier ceux atteints par les projets de leurs organisations membres (OM). Pour ce faire, les fédérations vont harmoniser la collecte des données concernant les ODD et les bénéficiaires des projets. L'objectif de cette démarche ? D'une part disposer d'une image complète de la contribution des fédérations cantonales et de leurs OM à l'atteinte des ODD, en Suisse et dans les pays d'intervention ; d'autre part, montrer l'ampleur des résultats atteints par l'ensemble des fédérations cantonales aux différents partenaires institutionnels et au grand public, démontrant ainsi la valeur ajoutée du FEDERESO.

Agenda 2030 : trois ODD par projet

Toutes les fédérations latines de coopération internationale participent à la réalisation de l'Agenda 2030. La contribution de la FGC à la réalisation des 17

Objectifs de développement durable (ODD) dans le domaine de la coopération au développement constitue même l'objectif général du Programme stratégique 2021-2024 intitulé *Fédérer, mobiliser et innover pour l'Agenda 2030*.

Pour pouvoir mieux documenter la contribution des sept fédérations – et partant du FEDERESO – à la réalisation de l'Agenda 2030 vis-à-vis du public et des partenaires institutionnels, notamment la DDC (Direction du développement et de la coopération), il manquait une méthode unique et harmonisée pour décrire à quels ODD se rattachent les projets. Un groupe de travail a donc été mis sur pied pour revoir et harmoniser les pratiques sur la manière de recueillir et de présenter la contribution des projets aux ODD. Il a bénéficié des conseils d'André de Montmollin, expert reconnu en Suisse et en Europe dans le domaine des indicateurs de développement durable, qui a mis gracieusement son temps et ses compétences à la disposition du FEDERESO.

À l'issue du processus de discussion, il a été décidé que la contribution des pro-

jets aux ODD pour les résultats des programmes 2021-2024 seraient présentés en considérant **uniquement les trois ODD les plus pertinents** qui concernent les projets. Pour faciliter le choix, seuls les ODD directement en lien avec les objectifs visés (*outputs* et *outcomes*) des projets seront pris en considération et non ceux liés uniquement aux effets du projet. De plus, **une pondération de la contribution des projets aux ODD sélectionnés** sera aussi estimée par les OM. Cette pondération donnera la possibilité aux fédérations de présenter avec plus de justesse la part des budgets des projets ayant été alloués à chaque ODD et offrira une vision plus concrète de leur contribution aux objectifs de l'Agenda 2030.

Bénéficiaires directs et indirects : comment évaluer leur nombre ?

À la lecture des différents projets, il apparaît que la notion de bénéficiaires direct-e-s et indirect-e-s est appréhendée de manière très différente d'une OM à l'autre, ce qui ne nous permet pas d'agréger les données. Il en est de même dans les autres fédérations. Face à ce



constat, une réflexion a été menée au sein du FEDERESO pour harmoniser les critères relatifs au calcul du nombre de bénéficiaires direct-e-s et indirect-e-s d'un projet. Ceci afin de pouvoir présenter des résultats comparables entre les OM et de pouvoir, le cas échéant, les cumuler au niveau de la FGC et des fédérations cantonales.

Le FEDERESO est arrivé au consensus suivant sur les critères de calcul, les définitions et la manière de comptabiliser les bénéficiaires des projets :

- **bénéficiaires direct-e-s** : ce sont les personnes qui participent directement au projet, qui sont impliquées dans le projet et/ou qui bénéficient de ses activités tout au long de la durée du projet. Le personnel du partenaire chargé de la mise en œuvre du projet est cependant exclu du décompte à moins que le projet ne comporte un volet de renforcement institutionnel ou un projet d'échange de personnel/volontaires. Les bénéficiaires direct-e-s sont généralement les personnes directement concernées par les *outputs* et les *outcomes* définis dans le cadre des résultats et des objectifs du projet.

- **bénéficiaires indirect-e-s** : ce sont généralement toutes les personnes qui vivent dans la zone d'influence du projet et/ou qui sont touchées par les effets du projet établis au niveau de l'objectif général. Ils et elles ne bénéficient cependant pas directement des activités du projet. Il est souvent impossible de faire une estimation précise du nombre de bénéficiaires indirect-e-s car la zone d'influence d'un projet n'a souvent pas de limite claire.

Le nombre total de bénéficiaires doit être calculé par individu. Si des institutions ou des groupes sont considérés comme des bénéficiaires, il faudra présenter, éventuellement approximativement, le nombre de personnes concernées (si l'on parle d'un ménage ou d'une famille, en fonction de la réalité sociale de la région concernée, préciser par exemple le nombre moyen de personnes par foyer).

Exemples :

- Dans un projet de formation d'enseignant-e-s pour améliorer la qualité de l'éducation apportée aux enfants, les bénéficiaires direct-e-s seront les enseignant-e-s (concerné-e-s directement par les objectifs spécifiques et

les résultats du projet), et les bénéficiaires indirect-e-s seront les enfants de la zone d'influence qui pourront bénéficier du projet et qui seront concernés par l'objectif général du projet.

- Par contre dans un projet prévoyant notamment la construction d'une école, les bénéficiaires direct-e-s de cette construction seront les fournisseurs (artisans et producteurs locaux) et les ouvriers locaux qui ont contribué à la construction du bâtiment, les employé-e-s de l'école et les élèves de l'école pendant la durée du projet. Les bénéficiaires indirect-e-s de cette construction seront les habitant-e-s des zones environnantes dont les enfants pourront avoir accès à l'école et qui seront sans doute concernés par des effets socio-économiques visés dans l'objectif général du projet.
- Dans un projet de plaidoyer, les bénéficiaires direct-e-s seront les personnes qui ont participé aux réunions ou ateliers. Les bénéficiaires indirect-e-s seront les personnes dont la vie a changé grâce au travail de plaidoyer et qui sont généralement concernées par l'objectif général du projet. ■



ODD et bénéficiaires : consignes pour les projets financés à partir de 2021

➔ À NOUS RENVoyer!

Afin que cette harmonisation puisse se faire rapidement et que toutes les données des projets financés pendant les années du Programme quadriennal 2021-2024 de la FGC puissent être prises en compte, il est demandé aux OM :

- de présenter, dans toutes **les nouvelles demandes de financements, uniquement les trois ODD les plus pertinents** auxquels leur projet contribue directement et d'estimer une pondération de l'importance de chacun de ces ODD (p. ex. : 50 % ; 25 % ; 25 %). La somme des pondérations doit être égale à 100 % ;
- **de compléter d'ici le 20 novembre un formulaire** qui sera envoyé le 10 novembre en même temps que le formulaire des contacts. Il s'agira d'ajuster la manière de présenter **les ODD**

comme expliqué ci-dessus, ceci pour tous les projets ayant reçu des financements à partir de 2021 et pour les années suivantes ;

- de s'assurer que dorénavant, dans les informations présentées **dans les demandes de financement et dans les rapports intermédiaires et finaux de projets, les bénéficiaires direct-e-s et indirect-e-s** indiqués aient été identifiés **en respectant les critères de définition présentés ci-dessus**.

Des modifications dans les canevas de résumé de projet, de rapport intermédiaires et finaux en ligne ont été apportés pour guider les OM dans cette nouvelle manière de présenter les ODD et les bénéficiaires.

COMMUNICATION DIGITALE

Le nouveau site web de la FGC sera mis en ligne au printemps 2023

Il sera plus moderne, plus attractif et clair, comprenant une infothèque permettant d'effectuer des recherches dans l'ensemble des ressources du site. L'outil de visualisation des projets « La FGC à livre ouvert » sera présent avec une nouvelle ergonomie et un nouveau design. Nous faisons appel à vous pour la page consacrée à la présentation des OM afin de disposer d'informations à jour vous concernant.

En parallèle du chantier des outils de gestion informatiques, la FGC refait entièrement son site web. Cette refonte s'inscrit également dans le Programme stratégique 2021-24 de la FGC et contribuera à réaliser deux objectifs spécifiques : celui consacré à l'information et à la sensibilisation du public aux enjeux globaux et celui consacré au renforcement de la dynamique institutionnelle.

Le site actuel, intégré à la plateforme numérique du FEDERESO, date de 2012 et n'est plus conforme aux standards actuels du web, qu'il s'agisse d'architecture, d'ergonomie, d'expérience utilisateur ou de design. Il ne donnait pas satisfaction aux utilisateur-trice-s, comme l'avait montré le sondage « La FGC à l'écoute de ses membres », mené en 2019.

Il sera remplacé par un site plus moderne, plus attractif et clair, comprenant une infothèque permettant d'effectuer

des recherches dans l'ensemble des ressources déposées sur le site. L'outil de visualisation des projets « La FGC à livre ouvert », rebaptisée « Les projets à livre ouvert », restera présent avec une nouvelle ergonomie et un nouveau design. La présentation de projets, les images (photos et vidéos) seront davantage valorisées, comme l'agenda des événements qui concourra à promouvoir les activités de la FGC et de ses organisations membres (OM).

Le nouveau site sera mis en ligne au printemps 2023. Il sera indépendant de la plateforme numérique, qui sera désactivée. Pour remplacer la partie actuellement consacrée au FEDERESO, ce dernier développe également son propre site indépendant.

De plus, la partie intranet de l'actuel site, utilisée par les instances pour accéder aux documents partagés par le Secrétariat, sera remplacée par une zone dédiée du nouvel outil de gestion.

Présentation des OM

S'agissant plus particulièrement de vous, les OM, la partie actuelle du site qui vous permet de créer un mini-site et de poster vos actualités, événements et publications disparaîtra : elle n'était quasiment plus utilisée, la majorité d'entre vous privilégiant vos propres sites pour informer vos publics. Ainsi, actuellement, la page des membres sert essentiellement à présenter les OM avec des redirections vers leurs sites.

Le nouveau site comprendra également une page de présentation des OM, permettant de mettre en valeur chacune d'entre elle. Chacune sera présentée dans un espace comprenant : une brève présentation de l'OM et de ses missions, son logo, les ODD principaux qu'elle contribue à réaliser, son adresse, son site web et un mail de contact. Enfin, comme aujourd'hui, une page dédiée permettra de présenter vos publications. ■



Mise à jour des infos sur les OM

Le refonte du site de la FGC et la création de la nouvelle page de présentation des OM va de pair avec une actualisation de l'ensemble des informations aujourd'hui en ligne dans la page « [Nos membres](#) ».

Pour ce faire, nous vous invitons à nous transmettre un certain nombre de renseignements, via deux canaux distincts :

→ **Le formulaire de récolte des contacts** décrit en page 6. Une partie des données recueillies dans ce fichier seront utilisées pour le site web (par exemple l'adresse mail de contact pour le public) ;

→ **un mail envoyé par [Christian Favre](#)**, civiliste qui a commencé son affectation au Secrétariat le 31 octobre. Dans ce courriel, nous vous demanderons :

- **une brève présentation de votre OM et de sa mission**, qui peut reprendre la description existante sur la page « Nos membres » ;
- **de vérifier le logo de votre OM**. Si celui-ci a changé, nous vous demandons de nous envoyer le logo actuel ;
- **une liste des ODD** principaux à travers lesquels vous souhaitez présenter votre OM.

D'avance, nous vous remercions pour l'envoi de ces diverses informations !

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Le tableau ci-dessous récapitule les informations que vous serez amenés à renvoyer au Secrétariat d'ici le mois de décembre avec les délais de reddition.



OBJET DE LA DEMANDE	INFORMATIONS À RETOURNER À LA FGC	DATE D'ENVOI DE LA DEMANDE	DÉLAI DE RÉPONSE
BASE DE DONNÉES des contacts et des comptes dans le CRM (p. 3)	Coordonnées : diverses adresses, numéro de téléphone, mail, nom et coordonnées des contacts des OM (président-e, secrétaire général-e, chargé-e de projet, chargé-e de communication, etc.)	Formulaire 1 de récolte des contacts envoyé le 10 novembre	20 NOVEMBRE
SITE WEB : page de présentation des OM (p. 9)	Coordonnées : adresse, numéro de téléphone, site web, mail de contact pour le public		
HARMONISATION DES DONNÉES concernant les ODD cités dans les projets (p. 7)	Ajuster la manière de présenter les ODD pour les projets ayant reçu des financements à partir de 2021 (rétroactif)	Formulaire 2 envoyé le 10 novembre	
SITE WEB : page de présentation des OM (p. 9)	<ul style="list-style-type: none"> • Texte de présentation de l'OM • Vérification du logo en ligne sur le site de la FGC • Citer les ODD principaux à travers lesquels vous souhaitez présenter votre OM 	Mail envoyé par le civiliste	15 DÉCEMBRE



Un projet de lutte contre le VIH/Sida dans le bassin du fleuve Sénégal, soutenu par Les Jardins de Cocagne-Solidarité Nord et Sud ; l'un des volets est consacré aux activités génératrices de revenus. © Jardins de Cocagne-Solidarité Nord et Sud

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS

Réflexions et Débats

Nos dossiers thématiques sont accessibles librement sur le site de la FGC : fgc.federeso.ch/reflexions-et-debats

N° 1 – Juin 2015

«Le développement durable pour sortir de la crise»

N° 2 – Novembre 2015

«La souveraineté alimentaire : une friche fertile»

N° 3 – Novembre 2016

«Les inégalités sont-elles une fatalité?»

N° 4 – Mars 2018

«Genre et coopération : un duo gagnant»

N° 5 – Octobre 2018

«17 objectifs pour un autre développement»

N° 6 – Décembre 2020

«Covid-19 : quel impact sur la coopération au développement?»

N° 7 – Octobre 2022

«Nexus: coopération au développement et aide humanitaire, les nouvelles frontières»

Solidarité Genève Sud

Les statistiques 2020 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale sont disponibles en deux formats :

- [une publication numérique](#)
- [une brochure en PDF](#)

Quoi de neuf ?

Retrouvez les derniers numéros du *Quoi de neuf*, le bulletin d'information de la FGC, sur le site de la Fédération : fgc.federeso.ch/les-derniers-numeros-du-quoi-de-neuf

Esprit solidaire

Visionnez toutes les émissions du magazine *Esprit solidaire* co-produit avec Léman Bleu sur le site de la FGC. fgc.federeso.ch/esprit-solidaire-la-fgc-et-ses-associations-sur-leman-bleu

Les formations 2022

Retrouvez en ligne le catalogue des formations proposées par la FGC en partenariat avec Isango. fgc.federeso.ch/programme-de-formation

IMPRESSUM

Quoi de neuf N°206, novembre 2022
Fédération genevoise de coopération.

Responsables d'édition :

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale,
et Dominique Rossier, présidente

Rédactrice responsable :

Catherine Dubouloz Chantre,
chargée de communication

Graphisme : Sophie Marteau

CONTACT

📍 Fédération genevoise de coopération

☎️ tél. +41 22 908 02 80

@ e-mail : fgc@fgc.ch

🌐 www.fgc.ch

📘 www.facebook.com/fgcgeneve

🌐 www.linkedin.com/company/fgcgeneve/

📺 Fédération genevoise de coopération

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement